

Francesco Moser, Expo'osons, le bilan.

- La Francesco Moser absente depuis 2005, a remporté un gros succès populaire le 9 octobre 2011.

Environ 800 vététistes étaient attendus pour cette reprise. En fait, les organisateurs ont recensé environ 1000 inscriptions dont 550 le jour même entre les différentes randonnées et la course disputée l'après-midi.

La bonne répartition des tâches entre LSAO et le club de VTT de Noyers/Missy a permis d'obtenir une large satisfaction générale. De quoi préparer la prochaine édition avec certains atouts.

Un grand merci à tous les bénévoles de la commune d'Amayé sur Orne, mairie, sponsors locaux et propriétaires de terrains qui nous ont permis de réaliser cet évènement.

Bertrand Aissat, Christophe Forant et Hervé Bernier .

- Il faisait un temps magnifique et la foire de Caen battait son plein, et pourtant près de trois cents personnes ont honoré de leur présence la toute première édition de Expo'osons.

Il faut dire que les exposants ont fait tout ce qu'il fallait. C'était superbe ! Loin de poser problème, la variété proposée a été vécue comme un plus. Nombreux sont ceux qui, venus pour jeter un oeil, sont restés un très long moment, ont posé plein de questions !

Peintures, photos, poteries, bois tournés, coiffes normandes (magnifiques) et lampes, poids et mesures, un vrai plaisir !

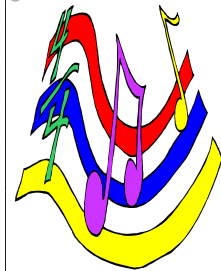
En janvier, je réunirai tous les participants afin de tirer les conclusions et d'envisager une éventuelle suite. D'autres artistes dans notre commune n'ont pas osé franchir le pas. Il faudra les convaincre, afin d'essayer de faire sortir tous nos talents. A une prochaine fois peut-être ?

Marc Boilay

Vœux du maire

Vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés à la cérémonie des vœux du maire, le samedi 21 janvier 2012 à 11h00. Vous pourrez y rencontrer vos conseillers municipaux qui seront à votre écoute. Un événement à marquer d'une croix rouge sur votre agenda !

Concert de Noël



La chorale Cant'Amayé donnera son concert de Noël le samedi 10 décembre à 20h30, église d'Amayé. Entrée libre, intermède musical. Toute la population est chaleureusement conviée à ce concert de grande qualité !



Babysitting

Au printemps, la commission Jeunesse avait essayé de mettre en place une formation de sensibilisation au babysitting. Sans succès, faute de candidatures de jeunes entre 16 et 20 ans. Mais en octobre, la formation a pu démarrer grâce à la mutualisation avec le CCAS de Ste Honorine du Fay, ce qui a permis d'atteindre l'effectif requis. Les soirées se sont déroulées à la salle des fêtes de Ste Honorine, étant donné le nombre supérieur d'inscrits dans cette commune.

En effet, les mercredis 12 et 19 octobre, 8 jeunes de Ste Honorine du Fay et 3 d'Amayé/Orne ont suivi la formation babysitting dispensée par M. Beaufils de la fédération régionale Familles rurales de Basse - Normandie. Chacune s'est vu remettre une attestation de sensibilisation au babysitting.

Maintenant, si vous avez besoin d'une garde d'enfants, vous pouvez faire appel à Louise Gérard (02 31 77 34 55) Salomé Gérard (06 48 55 38 86) ou Marie Lebrun (06 11 59 95 65), dans cet ordre sur la photo.

La nouvelle taxe d'aménagement

A compter du 1^{er} mars 2012, l'actuelle TLE (Taxe Locale d'Équipement) sera remplacée par la TA (Taxe d'Aménagement) générée par toute opération de construction, de reconstruction ou d'agrandissement ainsi que d'installations ou aménagements soumis à autorisation d'urbanisme (piscines, panneaux photovoltaïques, emplacements de stationnement, éoliennes ...).

Cette taxe est constituée de deux parts : une destinée aux communes ou communauté de communes et la seconde destinée au département. Elle sera automatiquement calculée par les services fiscaux après obtention d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration de travaux).

Mode de calcul : Assiette x Valeur forfaitaire x Taux

L'assiette : Pour les constructions : somme des surfaces de plancher closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1m80, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite des vides et trémies.

Pour les installations et aménagements :

Piscine : superficie x 200 €

Panneaux photovoltaïques : superficie x 10 €

Eoliennes d'une hauteur inférieure à 12 m : 3000 €

Emplacements de stationnement : 2000 €

La valeur forfaitaire : 660 € le m² à laquelle s'applique un abattement de 50 % soit 330 € pour certaines constructions (en particulier les 100 premiers mètres carrés des locaux à usage d'habitation ainsi que les habitations bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat).

Le taux : le Conseil Municipal a décidé de le maintenir inchangé à 4%.

Exemple : construction d'une maison individuelle de 160 m² – Piscine extérieure non couverte de 50 m² – taux communal 4 % : 100 m² x 330 € x 4 % = 1320 € ; 60 m² x 660 € x 4 % = 1584 € ; 50 m² x 200 € x 4 % = 400 €

Total Taxe d'Aménagement 3 304 €

Les services de la mairie sont capables de vous estimer votre taxe en ce qui concerne la part communale, n'hésitez pas à contacter Mme Hommet si vous avez un projet de construction.

Martine Delaunay.

Tarifs de l'assainissement

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction à l'identique pour l'année 2012 des tarifs de l'assainissement des eaux usées : soit un abonnement annuel de 14 €. Il convient d'ajouter 0,90 € par m³.

Don du sang

Amayé sur Orne
mercredi 14 décembre de 16h30 à 19h30
salle communale.

Nouveaux donneurs : pièce d'identité
indispensable.



Repas des Aînés

Du soleil dans le ciel et dans les cœurs

Le 2 octobre 2011, M. le maire et quelques élus accueilleraient les aînés de notre commune pour le traditionnel « repas des anciens » (photo ci-contre), organisé par le CCAS. Le cadre champêtre, le climat plus qu'estival ont contribué au bonheur de cette journée. Autour de tables rondes, cinquante cinq invités ont apprécié la qualité du menu servi à l'auberge du Pont de Brie.

Pour plus de convivialité et de sécurité, les invités étaient transportés en car.

Nous remercions les pères Jean Parfait et Michel et M. Jean Pierre Pasquet (ADMR) de leur présence, M. Girard, conseiller général, s'étant excusé.

La doyenne Mme Alixe Lebas (96 ans) ne pouvait être présente et c'est à son domicile que Katia Marrière et Sylvain Colino lui ont apporté une jolie composition florale, préparée par Delphine, animatrice de l'art floral à Amayé . M. Claude Lainé (87 ans) était parmi nous et a aussi reçu un cadeau. Et l'on se quitte en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine !





Cérémonies du 11 novembre

Désormais organisée conjointement par les communes d'Amayé, de Vieux, de Feuguerolles-Bully et de Maltot, la commémoration du 11 novembre se tenait cette année à Amayé. La tradition est maintenant bien établie, les enfants de l'école élémentaire ont chanté la Marseillaise et ont lu des paroles de Poilus. Lors du verre de l'amitié servi dans la salle communale, de nombreuses personnes ont reçu de la part du président de l'Union Nationale des Combattants et anciens des Forces françaises en Allemagne et en Autriche, Roland Hambourg, des médailles : Serge Gamblin, médaille porte-drapeau d'Amayé-sur-Orne ; Yvonnick Le Gal, croix du Combattant ; et Jean-Pierre Vingttrois, médaille commémorative d'Algérie.

Plusieurs médailles du mérite ont également été remises : l'école élémentaire, représentée par sa directrice, Mme Salignon, et des enfants, pour les actions menées depuis de nombreuses années en faveur du devoir de mémoire ; Sylvain Colino, maire ; Simone Duvelleroy ; Guy Regnault ; Jean-Pierre Vingttrois ; Jean Yvon ; ainsi que des médailles du Djebel, Jacques Chable, Emile Latour et Marcel Roussel.

Déchets ménagers, du changement !

La communauté de communes Evrecy Orne Odon mettra en place début 2012 un service de ramassage au porte à porte des plastiques et papiers (tri sélectif à domicile). La place de la mairie n'accueillera plus alors que la benne destinée au verre en apport volontaire. A terme, la taxe d'ordure ménagère sera remplacée par une redevance incitative calculée sur le poids des déchets ménagers produits par chacun. D'ores et déjà, Amayé accueille un « foyer témoin » qui teste la formule.



Vendredi 16 décembre, une soirée pas comme les autres, temps de rencontre et de dialogue avec le père Jean-Claude Boulanger, notre nouvel Evêque. Croyants et non-croyants, venez nombreux l'interpeller sur les sujets qui vous préoccupent ou lui poser des questions. Salle des fêtes de Feuguerolles/Bully, 20h30.

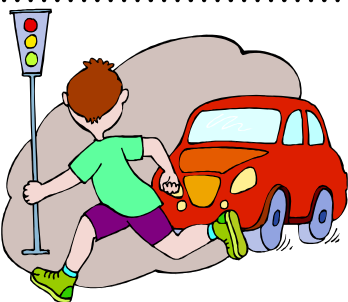
Prochaine rando ICL le 15 janvier, départ de la mairie de Maizet à 9h30.

Parking de l'école

Le parking situé devant l'entrée de l'école n'est pas accessible aux parents d'élèves aux heures de rentrée et de sortie de classe, matin, midi et soir. Cette mesure de bon sens est destinée à préserver la sécurité des enfants et la tranquillité de leurs parents. De plus, ce

lieu est également un lieu d'échanges pour les adultes et de jeu pour les enfants, les manœuvres de véhicules dans cet espace restreint sont une gêne évidente pour tous. Enfin, le trajet à pied depuis le parking du stade, situé à une centaine de mètres, ne prend qu'une minute montre en main ... La gendarmerie procède à des contrôles inopinés, plusieurs personnes ont déjà reçu par courrier leur procès verbal. A bon entendeur ...

Des autorisations temporaires pour raisons médicales peuvent cependant être attribuées en mairie avec délivrance d'un macaron de signalisation à déposer sur le tableau de bord du véhicule.



Aménagement et

fleurissement de notre place

Une bonne idée ! L'école professionnelle de Saint-Gabriel Brécey cherche des chantiers afin de mettre ses élèves en situation : connaissance de la commune, du lieu à aménager, rencontre avec les élus, dessin du projet et réalisation.

Notre place méritait encore quelques plantations et quelques jolies pierres ici et là. Les élèves et leurs professeurs ont bien travaillé en bénéficiant du support de nos agents, et nous avons fourni les matières premières et la nourriture ! Un coût dérisoire pour notre commune, une belle semaine pour les élèves ! Gagnant gagnant ! Savourons, cela n'arrive pas si souvent !



Un limiteur de son à la salle communale

Comme prévu au budget 2011, la commune a fait installer un limiteur de son à la salle communale. En effet, le souhait du Conseil Municipal était de mettre cette salle à disposition des habitants de la commune tout en respectant la tranquillité des riverains.

Le matériel est désormais installé et il permettra aux utilisateurs de ne pas dépasser les seuils réglementaires indiqués ci après :

De jour de 8h à 20h : portes ou fenêtres ouvertes : 95 décibels

De nuit de 20h à 8h : portes ou fenêtres ouvertes : 85 décibels

Des connecteurs sont placés sur toutes les ouvertures (portes et fenêtres) . Lorsqu'un utilisateur de la salle ouvre une porte ou fenêtre, le gyrophare bleu se met en route afin de signaler l'ouverture. Il se met également en route toute porte et fenêtre fermée si le son est réglé trop fort. Au bout de 2 minutes de fonctionnement du gyrophare le limiteur se met en action et si le seuil maximum de décibels est dépassé, le limiteur coupe toutes les prises de courant. Il se réarme automatiquement après quelques secondes. Toutefois à la troisième coupure il ne pourra être réarmé que par les services de la mairie.

En aucun cas les services n'interviendront la nuit et le déplacement effectué le dimanche matin pour réarmer le système sera facturé à l'utilisateur (30 € le déplacement). Ce limiteur a été installé dans le but de préserver la tranquillité des riverains et non de pénaliser les locataires de la salle, il permettra sans aucun doute aux habitants de pouvoir utiliser la salle sereinement sans gêne pour les voisins.

Christophe Forant.

Dans la gazette n°16, je vous demandais de faire un effort afin de ne pas envoyer lingettes, cotons tiges et garnitures périodiques dans le tout à l'égoût. Vous avez fait preuve de sens civique car le technicien chargé de l'entretien de la pompe a constaté une diminution sensible de ces rejets.

Bravo ! Continuez et ne relâchez pas les efforts car moins de changements de pièces et une durée de vie prolongée pour la pompe, c'est moins de sous à donner.

Marc Boilay

Colis de Noël

Aînés de notre commune, rendez – vous est pris le samedi 10 décembre

Comme chaque année, les conseillers municipaux et les membres du CCAS vont à votre rencontre pour vous offrir le traditionnel colis de Noël au nom de la mairie (55 destinataires). Attendez-vous à les voir frapper à votre porte dès 10 heures afin que la distribution se déroule sur une même journée pour chacun de vous.



Joyeux Noël à tous – Le CCAS



La bibliothèque de l'ICL

La bibliothèque de l'ICL, VAL ORNE AJON en résidence à Amayé sur Orne, vous attend le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de 11h à 12h30, à la Maison des Tilleuls.

Grâce aux dons nombreux et aux prêts, un grand choix de livres vous est proposé. Les bénévoles vous rappellent que des animations sont régulièrement mises en place.

Ainsi, le premier samedi du mois, les enfants sont attendus à 10h30 pour une séance de bébés lecteurs (photo ci-contre) Tous ceux qui aiment les contes animés sont les bienvenus (même s'ils ont plus de 6 ans).

Le 8 octobre, une porte ouverte a été organisée : maquillages, quiz pour les enfants, lectures de contes, et rencontre avec Jacqueline Leprettre, écrivain de saga se déroulant dans les marais du Cotentin. Cette opération sera renouvelée au cours du premier trimestre 2012 et accueillera de nouveau Jacqueline Leprettre, accompagnée cette fois ci d'un auteur jeunesse, Nadine Mousselet. Venez nombreux leur rendre visite !

A noter : la bibliothèque recherche quelques bénévoles supplémentaires pour assurer les permanences. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez contacter : Mauricette au 02 31 26 78 48, ou Denise au : 02 31 57 53 02. A bientôt !

Au Joli Pont du Coudray

Pour la première fois, Philippe Lemaitre était présent au salon du mariage pour présenter sa nouvelle salle de réception avec hébergement, rénovée après 2 mois de travaux réalisés cet été (voir gazette 20). L'accueil des visiteurs et des exposants a été très positif avec de nombreux contacts pour 2012 et, à sa grande surprise, pour 2013 !

Dimanche 13 novembre, Yvan Deslandes (en photo) a animé le thé dansant. Il est le premier d'une liste d'artistes invités à venir se produire dans cet établissement.

Au programme pour le mois de décembre :

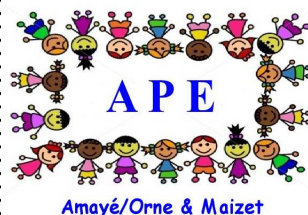
Samedi 10 : soirée « spécial rencontres ». Repas dansant à partir de 20h (réservation conseillée), dancing à partir de 21h30. -50% pour les gentlemen !

Samedi 17 : soirée « spécial Noël ». Buffet de Noël à partir de 20h (réservation conseillée), dancing à partir de 21h30.



Et pour la soirée de la Saint Sylvestre, M. Lemaitre vous a concocté un programme digne de l'événement. Le repas de gala (confectionné par le traiteur Fabdecaen) sera accompagné d'animations avec cadeaux et surprises, le tout suivi d'une soirée dansante animée par le maître des lieux. Ambiance chaleureuse et conviviale ! Tarif : 80 € (25 € pour les enfants). Ne tardez pas à réserver au 02 31 80 53 12 ou au 06 79 04 61 38. Menu, photos et renseignements sur le site : <http://www.ajolipontducoudray.com>

Association des Parents d'Elèves



APE

L'Association des Parents d'Elèves de l'école élémentaire d'Amayé Sur Orne et de Maizet a pour l'année 2011-2012 un nouveau bureau et un nouveau logo !

Le bureau : Florence Reydelle (présidente), Sonia Morice (vice-présidente), Magali Hillairet (trésorière), Karine Moulin (trésorière adjointe), Corinne Vivier (secrétaire) et Séverine Durand (secrétaire adjointe).

Grace aux actions menées en 2010/2011 et à l'existence du nouveau bureau, l'APE peut reverser cette année à l'école Jacques Texier la somme de 5040 €, soit 840 € par classe. Cette somme servira à financer tout ou partie des projets pédagogiques et éducatifs de chaque classe durant l'année scolaire 2011/2012.

Tout ceci serait impossible sans la collaboration de tous (parents, enfants, mairie et habitants d'Amayé sur Orne et de Maizet, enseignants, donateurs de lots pour la kermesse...).

Pour l'année 2011-2012, les manifestations retenues par le bureau sont : samedi 3 décembre : vente de sapins (sur réservation), dimanche 4 décembre : le marché de Noël (spectacle, chorale...), une étude pour gagner des galettes des rois est en cours, vente de chocolats de Pâques (Initiatives Créations), fête des parents, samedi 30 juin : la kermesse de l'école.

Venez toujours aussi nombreux nous retrouver pour cette nouvelle année, nous comptons sur vous.

Une idée, un projet, des dons (lots pour la kermesse ou autre), la possibilité d'aider lors des manifestations, n'hésitez pas à nous contacter :

APE 5 impasse Pierre Lefèvre 14210 Amayé sur Orne.

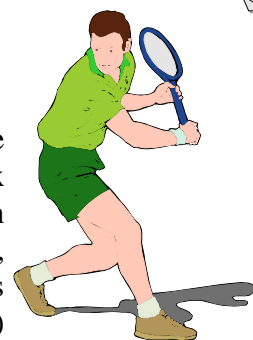
(Boîte aux lettres blanche sous le panneau d'affichage de l'école à l'entrée de l'impasse), Email : apeamayesurorne@hotmail.fr

Merci à tous, les membres de l'APE

Terrains de tennis

Les deux terrains de tennis communaux situés au stade, en accès libre et gratuit, devraient être rénovés (reprise du revêtement) pour l'été 2012 !

Ces travaux devenaient indispensables tant le revêtement actuel s'était dégradé, présentant même des risques d'accident. Le coût avoisinera les 7000 €, des subventions ont été attribuées à la commune. Préparez vos raquettes !



Avec la dernière gazette, vous aviez la possibilité de renvoyer un carton avec votre adresse courriel afin de bénéficier du service info-flash. Les 10 foyers qui ont répondu se verront donc informés des événements particuliers sur la commune dès que l'occasion le justifiera !

Suite changement contraint de mode de chauffage, particulier sur Amayé vend 2300 litres de fuel domestique (0,75 € le litre), possibilité d'acheter également la citerne en très bon état.

Tel : 02 31 08 49 39



Comité des fêtes

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 7 octobre 2011 à la Maison des Tilleuls en présence d'une nombreuse assemblée et de quelques élus. Le président, Michel Hantraye, et les membres du CA ont présenté le bilan des activités et le bilan financier de l'association pour la saison 2010/2011 (bilans approuvés à l'unanimité).

Les manifestations organisées tout au long de l'année ont rencontré un public toujours plus nombreux et nous incitent à être plus inventifs. Les rendez-vous lancés par le Comité : les repas dansants, l'après-midi galette, les sorties Tatihou et Versailles, la matinée florale avec les enfants, les concours de pétanque, autant de moments chaleureux, festifs et constructeurs de lien.

A l'issue de l'Assemblée Générale, 4 personnes sont venues rejoindre l'équipe. 2 membres sortants, Dominique Piquet, vice-président et Christian Transon, secrétaire-adjoint n'ont pas souhaité pour des raisons professionnelles et personnelles renouveler leur mandat. Nous les remercions vivement pour le travail effectué au sein du Comité. Ils seront toujours les bienvenus parmi nous.

Depuis octobre, tous les 15 jours, le mercredi de 16h30 à 17h30 à la Maison des Tilleuls, Elise anime un cours de danse orientale contemporaine pour les enfants. N'hésitez pas, si votre enfant aime danser, à nous contacter : il est toujours possible d'intégrer le cours. Elise peut également assurer un cours adulte le samedi matin tous les 15 jours. Si vous êtes intéressés, contactez le président Michel Hantraye au 02 31 80 58 84.

Nous envisageons en début d'année la création d'un atelier informatique.

Le 22 octobre, le concours de pétanque a compté 19 doublettes. Le temps a participé à la réussite de ce moment attendu des boulistes.

Le 24 novembre, à la Maison des Tilleuls, des randonneurs et des gymnastes (une cinquantaine de personnes) se sont retrouvés pour fêter le beaujolais nouveau.

L'évènement de la saison : le premier café littéraire (photo ci-contre). Ce projet ambitieux pour notre petite commune a vu le jour samedi 12 novembre. L'idée est née de la rencontre avec Catherine Ecole-Boivin lors de la venue de Paul Bedel à Amayé sur Orne l'année dernière. L'accueil chaleureux, l'intérêt du public et le soutien de Catherine sont les 3 ingrédients à l'origine de cette aventure. En partenariat avec l'ICL, la salle communale s'est transformée en « Bistrot-café ».

Après une scénette théâtrale des élèves de l'école d'Amayé sur Orne sur la mort de Marie Joly,

Stéphane Puisney, auteur illustrateur de « la saga des Lefébure », a fait découvrir et partager sa passion de la bande dessinée aux enfants et au public à partir des planches originales de sa BD.

Catherine Ecole-Boivin a présenté ses 3 derniers livres : Paul Bedel, Mimi Guillam et les Bergers Blancs. C'est ensuite l'intervention de Michel de Decker, historien très connu, qui a clôturé cette belle journée. Il a tenu en haleine une salle captivée par la rétrospective de l'histoire des normands célèbres dans l'Histoire de France. Entre les interventions, au bistrot, on servait des boissons chaudes et des brioches. Le matin, un pot d'inauguration a réuni les élus dont Yves Cousin, député, les responsables des associations et les sponsors qui ont apporté leur contribution financière au projet. Rendez-vous est pris pour un deuxième café littéraire le 17/11/2012.

Prenez note : le 08/01/2012, à partir de 16h, galette des rois offerte par le Comité, à la salle communale, avec animation musicale.

La fin de l'année est proche. Nous vous souhaitons de belles fêtes à partager entre famille et amis !

Mairie :

Accueil par Mmes HOMMET et GUESNON lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h),
jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56
Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

